

S'adapter plutôt que subir

L'été que nous venons de traverser nous a rappelé une évidence : canicules, sécheresses, incendies, tension sur la ressource en eau... les effets du changement climatique sont désormais une réalité pour notre département et chacune et chacun d'entre nous.

Nous devons en tirer les conséquences. Non pas en cédant au catastrophisme, ni en ajoutant toujours plus de contraintes, mais en anticipant et en adaptant notre territoire.

Dans l'Indre, c'est le choix que nous avons fait.

Adapter nos collègues et nos bâtiments aux fortes chaleurs, végétaliser et désimperméabiliser certains espaces, planter, créer de l'ombre, récupérer l'eau de pluie, accompagner les communes dans leurs projets : l'adaptation au changement climatique est au cœur de nos politiques d'aménagement et ce depuis plusieurs années déjà.

Avec une priorité : préserver la qualité de vie qui fait la force de l'Indre.

Et s'il est un domaine dans lequel nous devons avoir un temps d'avance, c'est bien celui de l'eau.

Une eau potable disponible, en quantité suffisante et de bonne qualité est une nécessité vitale. C'est pourquoi le Département a choisi de prendre toute sa part en élaborant, avec les collectivités compétentes, notre Schéma départemental d'alimentation en eau potable.

Sécuriser les ressources, améliorer les réseaux, développer les

interconnexions entre territoires, anticiper les situations de fragilité : 63 millions d'euros de travaux prioritaires ont été identifiés sur dix ans. Le Département a décidé d'y consacrer un soutien exceptionnel de 10 millions d'euros.

Ce sont des investissements lourds, parfois peu visibles, mais essentiels. Gouverner, c'est aussi cela : investir aujourd'hui dans ce dont nous aurons absolument besoin demain.

L'eau est indispensable à nos habitants, mais aussi à notre agriculture, à notre économie et à nos milieux naturels. La responsabilité consiste donc non pas à opposer les usages, mais à mieux connaître et protéger la ressource, à lutter contre les pertes et à organiser intelligemment son partage.

Cet été nous a également rappelé que face à l'évolution des risques, il faut être capable de protéger.

Nous voulons une nouvelle fois saluer nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, particulièrement mobilisés ces derniers mois, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la protection de la population. Leur disponibilité, leur professionnalisme et leur courage sont une force pour notre département.

Mais leur rendre hommage ne suffit pas. Nous devons leur donner les moyens d'agir. Les risques évoluent, les interventions se multiplient et les équipements doivent suivre. Notre modèle de sécurité civile doit donc être conforté et disposer d'une visibilité financière permettant de préparer l'avenir.

Les Départements, qui président et financent largement les SDIS aux côtés des communes, doivent être pleinement associés à cette évolution. L'État doit également assumer les responsabilités qui sont les siennes. C'est une question de moyens, mais aussi d'efficacité.

Car l'adaptation au changement climatique se fera d'abord sur le terrain. Elle ne peut être uniquement une affaire de normes décidées d'en haut. Elle suppose des investissements, de la proximité, de la responsabilité et une véritable confiance dans les territoires.

Dans l'Indre, notre ligne est claire : anticiper plutôt que subir, protéger plutôt qu'interdire et agir plutôt que commenter.

C'est ainsi que nous préparerons notre territoire aux défis de demain sans renoncer à ce qui fait aujourd'hui sa qualité de vie.

Le groupe des élus de la Majorité départementale de la Droite et du Centre : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Laurent BRÉ, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie ÉLION, Nolwenn LEROY, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON, Stéphane ZECCHI

Et après...

L'été 2026 constitue un point de bascule au regard du dérèglement climatique. Il ne s'agit plus seulement pour notre collectivité de S'ADAPTER, mais d'être refermalence pour contribuer à ATTENUER le réchauffement climatique en soutenant des projets à faible émission carbone, économe en eau et en énergie. Entendons les besoins humains dans le soutien au

SDIS, coopérons avec les collectivités à toutes échelles pour financer la préservation de notre patrimoine environnemental et la ressource en eau via le travail de la cellule ASTER. Donnons au CAUE les moyens d'être réactif pour accompagner les aménagements pour la transition dans nos communes. Plus de cohérence, plus vite.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE